

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE**—ACTES OFFICIELS : Érection d'une nouvelle municipalité scolaire.—Rapport de M. l'Inspecteur Prémont.—PÉDAGOGIE : Devoir de l'instituteur.—Enseignement de la langue française.—PARTIE PRATIQUE : I Exercices de grammaire.—II, Dictée.—La première croix.—III, Dictée.—Devoir relatif à l'intelligence.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Toisé.—Petite Revue.—Bulletin géographique.—Reflexions de Napoléon Ier sur la civilité du christianisme.—l'Instruction publique au Japon.—Annonces.

Compton, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du cin février dernier (1881).

Cette érection de municipalité ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'article 1, du chap. 22 de 53 Vict.

Les avis publiés les 3 et 10 mai 1890 devant être considérés comme nuls.

## AVIS

L'abonnement de \$1 à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, pour l'année 1891 est payable d'avance à J.-B. Cloutier, 148, rue St-Olivier, Québec. Toute lettre contenant de l'argent doit être enregistrée. Nous prions MM. les secrétaires-trésoriers de Manitoba, et ceux de Chicoutimi et du Lac St-Jean de vouloir bien retenir l'abonnement sur le salaire des institutrices qui reçoivent notre journal et de nous l'envoyer.

## ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*Érection d'une nouvelle municipalité scolaire.*

Ériger en municipalité scolaire la paroisse de "Sainte-Cécile de Whitton," comté de

Rapport de M. l'Inspecteur Prémont

Ste-Famille, 15 août 1890.

*Monsieur le surintendant,*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1889-90.

En préparant mon grand tableau statistique, jusqu'à et y compris cette année, j'ai toujours cru entrer dans l'esprit de nos lois et de nos règlements scolaires, et faire acte de bon patriote, en donnant au mot "école" le même sens qu'on lui attribue à Ontario, d'après la loi qui se lit comme suit :

*(Traduction.)*

"Toute maison d'école publique servant d'école, dans un arrondissement ou division légalement érigé, sous la juridiction

“ d’un inspecteur, sera comptée comme une  
 “ école (que cette école soit en opération, ou  
 “ qu’elle soit fermée temporairement pendant  
 “ une période de temps qui ne devra pas dé-  
 “ dépasser six mois). Et chaque départe-  
 “ ment d’école, pourvu d’un registre particu-  
 “ lier, où l’enseignement se donne dans une  
 “ classe complètement séparée, de manière à  
 “ nécessiter de la part de l’inspecteur la même  
 “ surveillance et le même examen qu’une  
 “ école ordinaire, sera aussi compté comme  
 “ une école ; mais une institution d’un ou de  
 “ plusieurs départements ne sera considérée  
 “ que comme une seule école si elle est  
 “ fermée pendant le temps indiqué ci-des-  
 “ sus ; et, si elle est fermée pendant plus de  
 “ six mois, elle ne sera pas mise au nombre  
 “ des écoles.”

Il va sans dire qu’il ne peut être question ici ni de collèges, ni de ces institutions indépendantes dont l’acte d’incorporation détermine le nom et la constitution, ni encore moins de donner une définition qui pourrait convenir à chacune des nombreuses acceptions de ce mot “ école.”

Il s’agit tout simplement, afin d’obtenir l’uniformité dans l’état que nous préparons sur la statistique scolaire, de nous entendre sur la valeur de ce terme en tant qu’il se rapporte à l’exercice de nos devoirs d’inspection concernant les écoles sous contrôle. Une chose bien certaine, c’est que ce défaut d’entente existe, non seulement parmi les inspecteurs, mais encore chez les commissaires et les secrétaires-trésoriers.

D’un côté, on réunit la statistique de deux écoles parfaitement distinctes, l’une de garçons, l’autre de filles, pour en faire une seule école mixte, et de l’autre on vous fait un rapport différent sur chacune de ces deux écoles. Quelquefois, un état comprendra les élèves de tous les cours indistinctement, et

un autre ne mentionnera que ceux qui suivent le cours supérieur. Il arrive aussi que des supérieures de couvents, où l’on tient des écoles élémentaire sous contrôle en même temps que des écoles supérieures indépendantes, renferment dans la même statistique les élèves des unes et des autres, tandis que des inspecteurs, sinon tous, font le contraire.

D’où vient donc cette divergence d’opinions, sinon de ce que l’autorité compétente n’a pas cru devoir fixer le sens du mot “ école ” d’une manière claire et indiscutable. Puisque l’on ne peut trouver une définition pouvant couvrir tous les cas où le mot “ école ” est employé, adoptons-en une au moins en vue d’une nouvelle distribution de districts, basée sur le nombre d’inspections distinctes et régulières que l’on compterait comme autant d’école à inspecter dans chaque nouvelle circonscription.

Ce serait parfait, car, en prenant ce mode de compter nos écoles, qu’on ne pourrait nous reprocher puisqu’il est suivi dans les autres provinces, nous occuperions, du coup, une position supérieure dans la statistique.

Dans la province de Québec, comme dans celle d’Ontario, nous avons de ces grandes institutions sous contrôle où des semaines entières ne sont pas de trop pour en faire la visite. Nous rencontrons dans ces maisons 8, 10, 12 départements, à la tête de chacun desquels préside un professeur, aidé quelquefois d’un assistant, et où l’on trouve de 60 à 100 élèves ordinairement partagés en plusieurs classes.

Ce professeur est religieux ou laïc porteur d’un diplôme. Il tient régulièrement son journal de classe ou d’appel et les autres registres exigés par les règlements. Il exerce une surveillance active sur la conduite de ses élèves, et est responsable de la discipline de ses élèves. Il prépare la statistique dont

l'inspecteur a besoin, etc., etc. Enfin il tient l'école de son département exactement d'après les règles prescrites pour la tenue d'une école sous contrôle.

Ai-je besoin d'ajouter ce que fait l'inspecteur de ces départements scolaires ? Il suffira de dire, je crois, qu'il fait absolument la même chose qu'il est obligé de faire dans une école ordinaire. Or, dans le cas qui nous occupe, puisque le professeur donne son enseignement, et l'inspecteur fait son inspection comme dans une école ordinaire, quel mal y aurait-il de classer les écoles de ces départements au nombre des écoles ordinaires qui, bien souvent, n'ont pas l'importance des premières.

Je visite certaines écoles, et chaque inspecteur fait de même, où l'on ne trouve que 8 à 10 petits enfants ne sachant pas même lire couramment, et l'on n'a pas d'objection de donner le titre d'écoles à ces groupes de *bébé*s dirigés assez souvent encore par des institutrices non diplômées et où il n'est pas question, je vous assure, de suivre un programme d'études.

D'ailleurs, quelles sont les parties essentielles et constituantes d'une école, sinon le maître enseignant à des disciples. Tout le reste n'est qu'accessoire. On parle de cours d'études, de directeurs et de règlements de toutes sortes. Tout cela est purement conventionnel, peut varier comme la loi et les règlements, mais ne saurait pas plus constituer l'école proprement dite que ne pourrait le faire un mobilier plus perfectionné qu'on introduirait dans la salle de classe.

Que ce maître appartienne à une communauté religieuse et soit soumis, par conséquent, à un supérieur ou directeur qui le maintient à son poste, ou qu'il soit un instituteur laïc relevant directement de l'autorité des commissaires d'écoles, peu importe, il est tou-

jours l'âme de l'école, le canal par où passe l'enseignement, le seul responsable devant Dieu et devant les hommes de la tâche qu'il a assumée de former, d'élever la jeunesse. Oui, c'est le maître qui fait l'école. Tel est le maître, telle est l'école.

Je propose donc, Monsieur le Surintendant, que le mode autorisé par la loi scolaire d'Ontario, pour la préparation de la statistique constatant le nombre d'écoles en opération, soit mis en vigueur dans la province de Québec. Je me fais peut-être illusion, mais je crois fermement que le Conseil de l'Instruction publique prendra ma proposition en sa sérieuse considération, et qu'il en maintiendra les conclusions.

En adoptant cette manière de compter les institutions sous contrôle, le nombre des écoles de mon district serait comme suit :

Total des écoles.	Total des élèves.	Moyenne des élèves par école.	Total des inst. des inst.
135 élémentaires sous contrôle	7,763	58	145
23 modèles " "	960	42	25
4 académiques " "	127	32	4
<b>Total : 162 écoles sous contrôle</b>	<b>8,850</b>	<b>55</b>	<b>175</b>
7 modèles indépendantes subv.	921	132	38
7 académiques " "	1,109	159	47
<b>Total : 14 écoles indépendantes subv.</b>	<b>2,030</b>	<b>145</b>	<b>85</b>
21 élémentaires ind. non subv.	1,238	59	27
3 modèles " "	340	113	11
4 académiques " "	436	118	75
1 collège " "	350	.....	.....
<b>Total : 29 écoles indépendantes non subv.</b>	<b>2,401</b>		

Grand total : 205 écoles de tous genres fréquentés par 13,281 élèves.

Je n'ai pu, cette année, qui a été une année exceptionnelle à cause de la grippe qui a jeté le désarroi dans les écoles comme dans les familles, faire la visite de la plupart des écoles indépendantes non subventionnées, ainsi qu'une deuxième visite d'un certain nombre d'écoles sous contrôle. Sans être obligé de faire une inspection régulière dans cette première catégorie d'écoles, j'ai coutume cependant, quand j'en ai le temps, d'accepter l'invitation qui m'est faite de les visiter. D'ailleurs l'inspecteur rendrait un grand service aux familles s'il pouvait étendre sa surveillance jusque sur ces écoles de petits enfants, disséminées çà et là dans les faubourgs des villes, et où, sauf quelques exceptions, rien ne se fait selon les règles prescrites pour la tenue d'une école.

Comme le département de l'Instruction publique n'a aucun contrôle sur les écoles indépendantes non subventionnées, je n'ai pas coutume de vous transmettre de bulletins à l'occasion de mes visites de ces sortes d'écoles, mais je le fais pour les écoles indépendantes subventionnées qui se soumettent à mon inspection, de sorte que, si je ne me trompe, je n'ai pas dû vous envoyer moins de 175 bulletins d'écoles ou d'inspections parfaitement distinctes et régulières en rapport avec ma première visite.

C'est assez vous dire, Monsieur le Surintendant, qu'advenant le cas où une nouvelle distribution de districts fût faite, je ne pourrais être au nombre de ceux qui vous demandent un surcroît de travail. J'ai trente-quatre ans bien comptés de service dans l'Instruction publique, et il n'est pas étonnant que je me trouve, comme cela, assez de besogne sur les bras, d'autant plus que les écoles de mon district augmentent chaque année.

Maintenant, Monsieur le Surintendant, je

crois utile de vous donner ici quelque détails qui n'ont pu trouver place dans mes bulletins.

(A suivre.)

---

## PÉDAGOGIE

---

### DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR

Il y a dans le monde différents états. Tout homme qui veut faire son chemin doit en adopter un et choisir celui qui convient le mieux à ses aptitudes, à ses talents. La condition pécuniaire des parents exerce une grande influence sur ce choix: Beaucoup de jeunes gens, faute de moyens, sont obligés, dès l'âge de treize ou quatorze ans, de se mettre au travail, soit pour apporter quelque chose à la famille, soit pour se préparer un avenir. Tout état, tout métier demande un apprentissage. On donne trois, quatre et jusqu'à cinq ans de son travail pour devenir expert dans une branche quelconque d'industrie: on fait un cours d'études classiques de dix ans et l'on étudie de plus trois ou quatre ans pour être avocat, notaire ou médecin. Quant à celui qui veut embrasser la carrière d'instituteur, ses études sont de moindre durée. En sortant de l'école modèle de son village, il entre à l'école normale, et au bout de deux ans, s'il a su travailler et s'appliquer, il en sortira avec un diplôme qui lui permettra d'enseigner dans toute école de la province de Québec. Mais le jeune homme, muni d'un tel brevet, se tromperait étrangement s'il pensait que les quelques connaissances pédagogiques qu'il a acquises au prix de nombreux labeurs lui suffiraient pour remplir avantageusement les fonctions d'un instituteur expérimenté. Il doit bien se convaincre que sa science en fait d'enseignement n'est encore qu'à l'état d'enfance. Son cours

normal s'est réduit à l'étude des matières qu'il devra enseigner, et à celles de la pédagogie de chacune de ces branches. L'école modèle annexe lui a fourni le moyen d'appliquer les préceptes qui lui ont été donnés, mais il faudra qu'il sache en faire une application intelligente, conforme aux besoins de l'école où il sera placé.

Ainsi, jeunes normaliens et jeunes normaliennes, si vous voulez, après votre sortie de l'école normale, prouver à ceux qui vous observent que vous avez profité de l'avantage que vous a fourni l'Etat, en subventionnant une institution qui vous a permis de vous instruire, et d'être capables de rendre de grands services à la société, continuez d'étudier, d'étudier toujours, d'étudier sans cesse. C'est le seul moyen que vous ayez à votre disposition pour bien remplir les devoirs de votre charge. On dit souvent que la carrière de l'instituteur est ingrate et peu rémunérative ; c'est très vrai ; mais comme dit le proverbe anglais : *There is always room up stairs* ; si vous avez des talents, des aptitudes, si vous savez vous contenter de peu et attendre en fourbissant vos armes, vous arriverez aux premiers postes. Que faut-il faire pour cela ? Vous instruire en travaillant constamment. Mais direz-vous, quelles études devront-nous faire ? Etudiez la pédagogie. Etudiez l'art d'élever et d'instruire la jeunesse. Voilà tout le secret. Vous me demanderez encore, où trouver les auteurs qui nous fourniront les moyens de nous instruire sur ce sujet ? C'est très facile. Procurez-vous une couple de bons auteurs qui ont écrit sur la pédagogie, tels que Braün, Charbonneau, etc., et souscrivez à *l'Enseignement primaire*, au *Journal de l'Instruction publique* de Montréal, et si vous savez l'anglais, à *l'Educational Record* et à *l'Educational Review*, de la Nouvelle-Écosse, et vous aurez tout ce qu'il vous faudra pour

devenir des éducateurs experts. Tous ces journaux d'éducation sont rédigés à un point de vue particulier, et chacun peut y trouver son compte, c'est-à-dire, ce qui se rapporte le plus à l'école qu'il dirige. Ainsi, chers lecteurs, faites votre choix et abonnez-vous au journal d'éducation qui vous conviendra le mieux.

---

### Enseignement de la langue française

#### Enseignement régulier des notions grammaticales à l'école primaire.

##### Méthode à employer

Ceux qui suivent attentivement la marche des progrès qui s'opèrent dans la science pédagogique savent très bien que les hommes d'écoles sont divisés en deux camps : les *réformateurs* et les *routiniers*. Les premiers veulent faire table rase sur tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui, mettre de côté les méthodes et les procédés dont nos devanciers se sont servis pour nous apprendre à parler et à écrire correctement notre langue, et nous indiquent une marche tout opposée.

Les seconds, eux, tiennent *mordicus* à leur empirisme et ne veulent pas en démordre. Pour notre part, nous croyons qu'il est très sage de garder un juste milieu, et de ne pas se jeter dans les extrêmes, ni d'un côté, ni de l'autre.

Pour prémunir nos lecteurs contre toute erreur sur un sujet aussi délicat et aussi important, nous reproduisons l'article suivant en les priant de l'étudier, de le mûrir et d'en tirer le plus grand avantage possible.

“ Ce n'est pas d'aujourd'hui que les partisans et les adversaires de la théorie grammaticale à l'école primaire s'efforcent de démon-

trer qu'ils ont réciproquement tort : ceux-là de prôner un enseignement qui paraît sans utilité sensible au point de vue pratique, ceux-ci de combattre un enseignement qui, tout autant que les autres, a sa théorie propre et, partout, exige une étude spéciale. Nous croyons qu'il y a de part et d'autre des exagérations. Parmi ceux-mêmes qui demandent une étude pratique, il n'en est point qui conteste que la théorie grammaticale a des nécessités dont on ne peut s'affranchir. Mais, partant de ce principe que la grammaire ne doit s'étudier dans nos écoles qu'en vue de l'orthographe, on fait table rase de tout ce qui semble s'éloigner de ce but final : on ne veut pas de définition dont on ne perçoit pas l'efficacité pratique immédiate ; on se déclare ennemi des règles que des exceptions viennent contredire et qui restent dès lors sans utilité pratique ; on considère comme perdu pour l'enfant et la pratique de l'orthographe le temps accordé à la recherche des définitions et des règles. A la vérité, grand nombre d'entre nous ont encore souvenir de l'enseignement grammatical ainsi compris : " Le mot à mot, le par cœur " sans explication préalable de toute leçon ; d'autres ont pu assister et assistent peut-être encore à un enseignement de grammaire pure où l'on échelonne d'année en année, définitions, règles, etc. en un cours de six années qui ne s'achève qu'avec la sortie des élèves. Témoins de ces abus évidents, nombre d'instituteurs ont voulu réagir ; mais ici, comme ailleurs, souvent la réaction a dépassé le but poursuivi ; elle a cru pouvoir établir que l'on peut restreindre l'étude de la grammaire à ses extrêmes limites, n'en faire que par *occasion*, par *accident*. Mais ceux qui font de la grammaire occasionnelle admettent sa nécessité, puisqu'ils en font. Ils se bornent *au peu*, c'est vrai, mais sont-ils plus assurés d'en

faire *peu*, lorsqu'ils s'abandonnent au hasard ? Est-ce que la théorie, malgré tout, ne leur brûle pas souvent la langue ? Arrivent-ils *par accident*, plus rapidement au but, assurent-ils une connaissance plus certaine, plus durable des notions à acquérir ? Qu'est-ce donc que cet enseignement occasionnel qui arrête l'enfant au cours d'une leçon de lecture pour lui apprendre que tel mot est un qualificatif, qui sacrifie le but poursuivi dans la dictée à l'étude accidentelle de la règle d'accord du verbe avec son sujet, qui scinde un enseignement littéraire pour reporter l'élève vers la forme matérielle et l'initier à la manière de faire accorder le participe passé ? Qu'est-ce que cet enseignement occasionnel qui voltige, butine de ci de là, fractionne, émiette, fait de tout un peu, et qui, en réalité, ne laisse que bien tard une connaissance mal assurée ? D'aucuns prétendent que dès l'instant où l'on a montré d'occasion aux enfants telle règle grammaticale, ceux-ci doivent pouvoir l'appliquer aux cas similaires, parce que ce n'est plus qu'affaire d'attention. A ce compte-là, faisons de l'*accident* en tout, et allons-nous reposer sous l'orme jusqu'au jour où l'attention, manne bénie, descendra abondante dans l'esprit de nos enfants ! Non, à notre avis, l'enseignement occasionnel ne peut être de règle en grammaire, pas plus qu'il ne l'est en arithmétique, en géographie, ... Non, avec l'intention très louable d'atténuer un mal reconnu, nous ne pouvons du même coup saper le bien qui doit être. Nicole a dit que " renoncer à la grammaire, c'est obliger l'élève à apprendre cent fois ce qu'il suffisait d'apprendre une fois " et c'est là cependant le résultat qui apparaît évident, si nous nous bornons à l'enseignement occasionnel.

(à suivre)

## PARTIE PRATIQUE

## Exercices de grammaire

## ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM

## I

## DICTÉE

1° Faire accorder les adjectifs avec les noms auxquels ils se rapportent.

Le parc joli ; la fleur...(*jobie*) ; les parcs...(*jolis*) ; les fleurs (*jolies*).—L'enfant menteur ; la langue...(*menteuse*) ; les enfants...(*menteurs*) ; les langues...(*menteuses*).—Un objet précieux ; la perle...(*précieuse*) ; des objets...(*précieux*) ; les perles...(*précieuses*).—Le livre neuf ; la chaise...(*neuve*) ; les livres... ; les chaises...—Le papier blanc ; la feuille... ; les papiers... ; les feuilles...—Le champ fertile ; la terre... ; les champs... ; les terres...—Le porc gros et gras ; l'oie... ; les porcs... ; les oies...—L'oiseau léger ; la plume... ; les oiseaux... ; les plumes...

2° Même exercice.

Le livre instructif ; l'histoire...(*instructive*) ; les livres... ; les histoires...—Le froid glacial ; la nuit...(*glaciale*) ; les froids...(*glacials*) ; les nuits...—Le comte moral ; l'histoire...(*morale*) ; les comtes...(*moraux*) ; les histoire...(*morales*).—Le prêtre pieux ; la pensée... ; les prêtres... ; les pensées...—Le cheval vieux et poussif ; la jument...(*vieille et poussive*) ; les chevaux... ; les juments...—Le palais national ; la fête... ; les palais...(*nationaux*) ; les fêtes...—Le gentil petit garçon ; la...filles ; les...garçons ; les...filles.

3° RÈGLES.—*Quand un adjectif se rapporte à deux noms, il se met au pluriel.*—

1° *Si les deux noms sont du masculin, l'adjectif se met au masculin pluriel ; 2°*

*Si les deux noms sont du féminin, l'adjectif se met au féminin pluriel ; 3° Si des deux noms l'un est du masculin et l'autre du féminin, l'adjectif se met au masculin pluriel.*

1re RÈGLE.—*L'adjectif se rapportant à deux noms masculins.*

*Faire accorder les adjectifs avec les noms qu'ils qualifient.*

Le père et le frère (*bon*) bons.—Le tigre et le lion (*cruel*) cruels.—Le raisin et le melon (*mûr*) mûrs.—Le bœuf et le cheval (*fort*) forts.—Le souterrain et le caveau (*profond et obscur*) profonds et obscurs.—Le fruit et le vin (*délicieux*).—Le soldat et le gendarme (*courageux et intrépide*).—Le chien et le cheval (*viens et faible*).—Le jardin et le parc (*vaste et beau*).—Le livre et le cahier (*propre*).—L'ouvrier et le marchand (*honnête*).—Le sabot et le soulier (*neuf*).—Le poirier et le pommier (*hâtif*).—Le lapin et le lièvre (*timide*).—Le fauteuil et le lit (*commode*).

*L'éducation*

## II

## DICTÉ

## LA PREMIÈRE CROIX

Enfin le jour arrive... malgré moi, mon cœur tressaille et tous les objets se confondent. M. Andrieux nomme le premier : c'était moi ! La secousse la plus violente de la machine électrique aurait moins fait ; mes genoux fléchirent, je ne voyais plus. J'allai pourtant en chancelant m'asseoir à la table d'honneur, où je tombai plutôt que je ne m'assis. Comment dire le transport avec lequel je courus à la maison ? Quoiqu'il fit très glissant, j'y volai d'une traite. Mille pensées de joie et d'espérance me soulevaient. J'entre, et, sans rien dire, je leur montre ma croix :

les larmes vinrent aux yeux de mon père. Ma mère, depuis quelque temps tout à fait alitée, ne fut pas moins émue. De ce jour ils se tranquillisèrent sur mon avenir. Mes camarades pouvaient se moquer maintenant de ma gaucherie, je ne les craignais plus.

MICHELET, *Ma Jeunesse*.

*Orthographe d'usage.*—Les verbes (suite). *Atter* ne s'écrit avec deux *tt* que dans : *flatter, gratter, latter, natter* et leurs composés ;—*etter* ne se trouve que dans : *brouetter, émietter, fouetter, guetter, pirouetter* et *regretter* ;—*itter* que dans : *quitter acquitter* et *se racquitter* ;—*otter* que dans : *baisotter ballotter, buvotter, décrotter, flotter, frisotter, froter, garrotter, gigotter, grelotter, marmotter* et *trotter* ;—*utter* dans *goutter* et ses composés — *utter* seulement dans *lutter*. — Partout ailleurs, la finale *ter* s'écrit avec un seul *t*.

—*L'Instruction primaire*.

### III

#### DICTÉE

##### DEVOIRS RELATIFS A L'INTELLIGENCE

Nous devons cultiver notre intelligence, ne négliger aucune occasion de nous instruire, parce que le *perfectionnement* (1) intellectuel bien dirigé peut *concourir* (2) au perfectionnement moral. Sans doute le *savoir* ne suffit pas pour être un homme de bien, et le méchant peut même s'en servir comme d'un moyen pour échapper au châtement ; mais, quand il est accompagné de la bonne volonté, il est certain qu'il nous aide à devenir vraiment vertueux, puisqu'il nous permet de conformer nos actions à nos intentions. D'ailleurs l'amour des arts et des lettres (3) conduit presque nécessairement à l'amour de la vertu, car le beau, le vrai et le

bien, sont *unis* entre eux par les liens les plus étroits.

La femme, plus encore que l'homme, doit demander avant tout à l'étude un moyen de perfectionnement moral, il s'agit bien moins pour elle, en effet, d'acquérir de vastes connaissances que de fortifier son jugement et de former son caractère.

JEANNE VAUDOUER.

##### EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Perfectionnement*. Action de perfectionner, c'est-à-dire d'améliorer, de rendre plus parfait.

(2) *Concourir*. Se joindre pour une action commune, pour un effet commun.

(3) *Arts et lettres*. Beaux arts, c'est-à-dire musique, peinture, sculpture, etc., et littérature. Généralement celui qui sait admirer et goûter les belles œuvres de musique, de peinture, de sculpture, et aussi de poésie ou de prose, sait également admirer et goûter les belles actions, les nobles caractères, les grandes vertus, et devient vertueux lui-même.

##### EXPLICATIONS GRAMMATICALES

FAMILLES DE MOTS. — *Perfectionnement*, perfection, perfectionner, parfait, parfaire, etc. — *Concourir*, concours, concurrent, concurrence, concurrence, courir, coureur, courant, couramment, course, coursier, accourir, recours, recourir.

FORMATION DES MOTS. — *Concourir*, *conformer*. Les préfixes *com, con, col, cor, co*, signifient *avec*. On les trouve dans les mots *compère, collaborateur, cohéritier, concentrer*, etc.

SYNONYMES. — *Diriger*, conduire, guider, mener. — *Savoir*, connaissances, érudition. — *Unir*, joindre, lier.

## EXERCICES

1. Analyser les verbes de la dictée. —  
 2. Conjuguer les verbes *négliger*, *diriger*, *échapper*, aux temps simples des modes conditionnel et subjonctif. — 3. Trouver les mots de la même famille que *perfectionnement*, *concourir*, *châtiment*, et donner la signification de chacun d'eux. — 4. Trouver dix mots ayant pour préfixes : *con*, *col*, *cor*. *co*, signifiant *avec*, et les employer dans des phrases ; *diriger*, *savoir*, *unir* et leurs synonymes. —  
 6. Pourquoi surtout devons-nous chercher à nous instruire ? Que produit généralement l'amour des arts et des lettres ?

— *L'Education Nationale.*

## ARITHMÉTIQUE

## PROBLÈMES

- 1.— Par quel nombre faut-il multiplier 15 pour avoir un produit égal à la différence qu'il y a entre 2346 et 1671 ?

*Solution :*

$$2346 - 1671 = 675$$

$$\text{Or, } 675 \div 15 = 45 \text{ Rép.}$$

- 2.— Un marchand de volaille achète à \$2.20 pour cinq dindons et il les revend \$0.60 la pièce. Combien doit-il en vendre pour gagner \$20.25 ?

*Solution :*

Il les revend .60.

5 pièces lui donnent :

$$.60 \text{ cts} \times 5 = 3.00$$

Son profit sur 5 pièces sera de : \$3.00 — 2.25 = 75 cts.

Il faudra qu'il vende

$$\frac{\$20.25 \times 5}{\$0.75} = 135$$

Rép. 135.

*Preuve :*

Chaque pièce lui donne  $75 \div 15$  cts de profit.

$15 \text{ cts} \times 135$  lui donnent \$20.25, ce qui est conforme à la donnée.

- 3.— Deux marchand ont échangé 20 vgs. de drap contre 160 vgs. de toile estimé à \$0.90 la verge, et celui qui a fourni le drap a donné en sus \$6.00. Quel est le prix du drap ?

*Solution :*

La toile valait :

$$.90 \times 160 = 16 \times 9 = \$144.$$

Si le marchand qui fournit le drap donne \$6 en sus, c'est que le drap vaut \$10. La verge de drap vaut donc

$$\frac{150}{20} = \$7.50$$

- 4.— Un homme a acheté un cheval, un *buggy* et deux harnais pour \$325. La voiture coûte \$115 et les deux harnais \$56. Combien vaut le cheval ?

*Solution :*

La valeur du *buggy* et des 2 harnais est de :

$$\$115 + \$56 = \$171$$

Le cheval coûte :

$$\$325 - \$171 = \$154 \text{ Rép.}$$

5. Un boucher a acheté un bœuf qu'il a payé \$31.50. Après l'avoir tué, il a vendu la peau \$3.75 et le suif à un savonnier \$4.36. Il lui est resté ensuite 476 lbs de viande qu'il a vendu en moyenne à \$0.08½ la livre. Combien a-t-il gagné ?

*Solution :*

Il a vendu :

$$476 \text{ lbs à } 08\frac{1}{2} = \$41.46$$

$$\text{La peau} \dots \dots \dots 3.75$$

$$\text{Le suif} \dots \dots \dots 4.36$$

$$\text{Il a vendu en tout } \$49.57$$

$$\text{Il a payé} \dots \dots \dots 31.50$$

$$\text{Il a gagné} \dots \dots \dots \$18.07 \text{ Rép.}$$

6.—Un homme en mourant laisse à son fils  $\frac{1}{3}$  de sa fortune, à sa fille  $\frac{1}{4}$  et le reste à sa femme. La part de celle-ci est de \$2500. Quelle est la part du fils et celle de la fille ?

*Solution :*

La part du fils et de la fille est de :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{4} = \frac{7}{12}.$$

Celle de la mère est de :

$$\frac{12}{12} - \frac{7}{12} = \frac{5}{12} = \$2500.$$

La fortune du défunt était de  $\frac{2500 \times 12}{5}$   
= \$6000 dont  $\frac{1}{12} = \$500$ .

La part du fils est de  $\$500 \times 4 = \$2000$ .

Celle de la fille de :

$$\$500 \times 3 = 1500$$

Celle de la mère de \$2500

Rép. \$6000

D. MCSWEENEY.

### ALGÈBRE

En temps de guerre un parti de soldats enleva à un berger  $\frac{1}{4}$  de son troupeau plus le  $\frac{1}{4}$  d'un mouton ; un autre parti lui prit  $\frac{1}{3}$  du reste, plus le  $\frac{1}{3}$  d'un mouton ; et, un troisième  $\frac{1}{2}$  de ce qui lui restait plus la  $\frac{1}{2}$  d'un mouton. Alors le berger n'avait plus que 25 moutons. Quel était le nombre de son troupeau en premier lieu ?

*Solution :*

Soit  $12x$  le nombre de son troupeau,  $9x - \frac{1}{4} =$  le reste après la 1ère capture.  $6x - \frac{1}{2}$  après la seconde, et  $3x - \frac{3}{4}$  après la 3ème.

Le problème se réduit à  $3x - \frac{3}{4} = 25 \times 4$ . Transposez,  $12x = 103$  nombre du troupeau. L'élève doit se rappeler qu'il doit trouver la valeur de  $12x$  non celle de  $x$ .

*Preuve.*

$$1^{\text{re}} \text{ prise } \frac{103}{4} = 25\frac{3}{4} + \frac{1}{4} = 26 \text{ moutons.}$$

Il reste 77.

$$2^{\text{e}} \text{ prise : } \frac{77}{3} = 25\frac{2}{3} + \frac{1}{3} = 26 \quad "$$

Il en reste 51 :

$$\frac{51}{2} = 25\frac{1}{2} + \frac{1}{2} = 26 \quad "$$

Après les 3 prises il en reste  $\frac{25}{103}$

### TOISÉ

Un homme achète un terrain en forme de triangle isosèle dont la base mesure 85 pieds et la hauteur perpendiculaire, 75, à \$0.20 cts le pied carré. Combien lui coûtera-t-il ?

*Solution :*

Pour trouver la surface de ce triangle, il faut multiplier la longueur de la base par la hauteur et la diviser par 2. Le terrain mesurera :

$$\frac{85 \times 75}{2} = 3187.5 \text{ pieds carrés.}$$

$$.20 \text{ cts} \times 3187.5 = \$63.75.$$

Le terrain coûtera :

$$\$63.75.$$

Il a bâti sur ce terrain une maison de 36 pieds sur 30 et un hangar de 36 pieds sur 15. Combien sa cour contient-elle de pieds carrés ?

La maison forme une surface de :

$$36 \text{ sur } 30 = 1080 \text{ pds carrés.}$$

et le hangar :

$$36 \times 15 = 540$$

$$\underline{\hspace{1cm}}$$

$$1620$$

La surface libre de sa cour est de :

$$3187.5 - 1620 = 1587.5.$$

## PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

L'Université-Laval mérite d'être hautement remercié pour le zèle qu'elle déploie en faveur de la vulgarisation des sciences et des lettres. Cet hiver un grand nombre de conférences ont été données dans les salles publiques de cette belle institution. Nous ne mentionnons que de mémoire : celles de Mgr. Hamel sur *le langage*, celles de M. le Dr. Vallée sur *l'hypnotisme*, de M. l'Abbé Bernier sur *le Darwinisme*, de M. le Dr. Brochu sur *l'hygiène*, de M. l'Abbé Beau-doin, etc.

Le chef des Catholiques Allemands, Wint-horst, vient de mourir. Il a tenu tête à Bismark dans les luttes politique, et sur la question du Kulturkampf le *chancelier de fer* fut terrassé par le *grand catholique*.

Le Souverain Pontife Léon XIII publiera bientôt une encyclique sur la question sociale.

L'année prochaine sera très remarquable au point de vue des anniversaires. En effet 1892 sera le 26ième anniversaire de la Confédération canadienne, le 50ième anniversaire de l'établissement du gouvernement responsable en ce pays, le 100ième anniversaire de la convocation des premiers parlements du Haut et Bas-Canada, le 250ième anniversaire de la fondation de Montréal et le 400ième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le Pape Léon XIII est âgé de 81 ans.

Nous ne saurions trop conseiller aux instituteur de la campagne d'encourager les jeunes garçons qui fréquentent leurs écoles à faire partie des *cercles agricoles*— quand ils seront devenus des hommes. Le but des cercles est : 1. de faire aimer l'agriculture et la rendre plus prospère ; 2. bien remplir tous ses devoirs d'état ; 3. combattre énergiquement le luxe et l'ivrognerie, en pratiquant les vertus opposées ; 4. encourager la colonisation et enrayer le plus possible l'émigration ; 5. éviter les procès et les injustices ; 6. s'entr'aider pour le bien.

Tous ceux qui font partie de la grande famille enseignante ne doivent pas oublier qu'il faut étudier sans cesse, au risque de tomber dans une routine dangereuse. Les journaux d'éducation, les conférences pédagogiques, les bons ouvrages de pédagogie, voilà ce qui rendra la besogne du maître et de la maîtresse plus facile et moins aride.

C. J. MAGNAN.

## BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

(Pour l'Enseignement primaire)

L'Angleterre et la France se sont entendues au sujet des pêcheries de Terre-neuve. Cette question sera soumise à des arbitres. (1)

Le différend de la mer de Behring vient de prendre une tournure des plus pratiques. Les Etats-Unis ne réclament plus la propriété de la mer de Behring comme *mare clausum*, droit qui leur aurait été accordé par l'empereur Alexandre de Russie en 1821. Ils prétendent seulement avoir seuls le droit de faire la chasse aux loups-marins sur les côtes de la mer jusqu'à cent milles du rivage.

(1) Les dernières dépêches apprennent que les Terre-neuviens ne veulent plus de cette arrangement, ils menacent de se révolter.

Cette question sera résolue par une commission nommée à cet effet.

La guerre civile persiste toujours au Chili. Le gouvernement et les rebelles sont tour à tour vainqueurs et vaincus.

Ça viendra toujours à finir cette comédie là. Qu'ils sont turbulents ces peuples de l'Amérique méridionale.

Il y a encore de l'espace sur la terre pour d'autres habitants. D'après un staticien français, cinq arpents de terre suffisent à chaque habitant. En se basant sur cette proportion, ce savant trouve qu'il y a de la place en Europe pour 1,336,000,000 en Afrique, 1,402,000,000 en Asie, 515,000,000 en Océanie et 2,000,000,000 dans l'Amérique du Nord et du Sud, total : 5,403,000,000 habitants de plus qu'à présent.

Le tour du monde en cinquante-trois jours ! Jules Verne est battu, car une carte postale envoyée, de Londres, le 13 juin à Singapour, *via* Brindisi, est retournée à l'envoyeur *via* Hong-Kong et San-Francisco, d'où elle est parvenue à l'expéditeur primitif le 5 août, soit cinquante trois jours après son départ de Londres.

La richesse du sol de la province de Québec n'est pas assez connue.

Pour ne parler que de nos terrains laurentiens, qui occupent la partie nord du golfe et du fleuve St-Laurent, ils renferment le phosphate, le fer magnétique et titanique, la plombagine, le mica, ainsi que les granits, les calcaires, etc. On évalue à 3 millions d'acres nos terres à phosphate. Près d'Ottawa il y a une mine de fer capable de produire 100 tonnes par jour pendant 150 ans. Le fer se trouve aussi partout le long de l'Ottawa,

de la vallée du St-Laurent, dans les cantons de l'Est et sur le St-Maurice.

Quel bel avenir n'est-il pas réservé aux générations naissantes ! Restons chez-nous, Canadiens-français. N'avons-nous pas tout ce qu'il faut pour devenir un peuple libre et prospère ?

C. J. MAGNAN.

## REFLEXIONS DE NAPOLEON Ier

SUR LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME

(Suite)

« Non seulement notre esprit est préoccupé, mais il est dominé par cette lecture et jamais l'âme ne court risque de s'égarer avec ce livre. Une fois maître de notre esprit, l'Évangile fidèle nous anime. Dieu même est notre ami, notre père est vraiment Dieu. Une mère n'a plus de soin de l'enfant qu'elle allaite. L'âme séduit par la beauté de l'Évangile ne s'appartient plus. Dieu s'en empare tout à fait, il en dirige les pensées et toutes les facultés : elle est à lui.

« Quelle preuve de la divinité du Christ avec un empire aussi absolu ! il n'a qu'un seul but ; l'amélioration spirituelle des individus, la pureté de la conscience, l'union à ce qui est vrai, la sainteté de l'âme. Voilà vraiment une religion, et je reconnais là un pontife.

« Et ce qui ravit la conviction, ce sont tous les avantages et le bonheur qui résultent d'une telle croyance. L'homme qui croit est heureux ! Ah ! vous ignorez ce que c'est que croire. C'est voir Dieu parce qu'on a les yeux fixés sur lui ! Heureux celui qui croit ! Ne croit pas qui veut ! Tel est le Christianisme, qui satisfait complètement la raison de ceux qui en ont une fois admis le princi-

pe, qui s'explique lui-même par une révélation d'en haut et qui explique ensuite naturellement mille difficultés, qui n'ont de solution possible que par la foi.

“ Enfin, et c'est mon dernier argument, il n'y a pas de Dieu dans le ciel, si un homme a pu concevoir et exécuter avec un plein succès, le dessein gigantesque de dérober pour lui le culte suprême en usurpant le nom de Dieu. Jésus est le seul qui l'ait osé, il est le seul qui ait dit clairement, affirmé imperturbablement de lui-même : Je suis Dieu ; ce qui est bien différent de cette affirmation : Je suis un Dieu, ou de cette autre : Il y a des Dieux.

L'histoire ne mentionne aucun autre individu qui se soit qualifié lui-même de ce titre de Dieu dans le sens absolu. La fable n'établit nulle part que Jupiter et les autres dieux se soient eux-mêmes divinisés ; c'eût été de leur part le comble de l'orgueil et une monstrosité, une extravagance absurde. C'est la postérité, ce sont les héritiers des premiers despotes qui les ont défiés. Tous les hommes étant d'une même race, Alexandre a pu se dire le fils de Jupiter. Mais toute la Grèce a souri à cette supercherie ; et de même l'apothéose des empereurs romains n'a jamais été une chose sérieuse pour les Romains. Mahomet et Confucius se sont donnés simplement pour les agents de la divinité. La déesse Egérie de Numa n'a jamais été que la personnification d'une inspiration puisée dans la sollicitude des lois. Les dieux Brama de l'Inde sont une invention psychologique.

“ Comment donc un juif, dont l'existence historique est plus avérée que toutes celles des temps où il a vécu, lui seul, fils d'un charpentier, se donnent-il tout d'abord pour Dieu même, pour l'être par excellence, pour le créateur de tous les êtres ? Il s'arroge

toutes les sortes d'adorations. Il bâtit son culte de ses mains non avec des pierres mais avec des hommes.

“ On s'extasie sur les conquêtes d'Alexandre. Eh ! bien, voici un conquérant qui confisque à son profit, qui saisit, qui incorpore à lui-même, non pas une nation, mais l'espèce humaine. Quel miracle ! l'âme humaine, avec toutes ses facultés, devient une annexe de l'existence du Christ.

“ Et comment ? par un prodige qui surpasse tout prodige. Il veut l'amour des hommes, c'est-à-dire ce qui est le plus difficile au monde d'obtenir, ce qu'un sage demande vainement à quelques amis, un père à ses enfants, une épouse à son époux, un frère à son frère, en un mot, le cœur, c'est là ce qu'il veut pour lui, il exige absolument, et il y réussit tout de suite. J'en conclus sa divinité. Alexandre, César, Annibal, Louis XIV, avec tout leur génie y ont échoué. Ils ont conquis le monde et il n'ont pu parvenir à avoir un ami. Je suis peut-être le seul de nos jours qui aime Annibal César, Alexandre. Le Grand Louis XIV, qui a jeté tant d'éclat sur la France et dans le monde, n'avait pas un ami dans tout son royaume, même dans sa famille. Il est vrai, nous aimons nos enfants, pourquoi ? Nous obéissons à un instinct de la nature, à une volonté de Dieu, à une nécessité que les bêtes elles-mêmes reconnaissent et remplissent ; mais combien d'enfants qui restent insensibles à nos caresses, à tant de soins que nous leur prodiguons ? Combien d'enfants ingrats ? Vos enfants, général Bertrand, vous aiment-ils ? Vous les aimez, et vous n'êtes pas sûr d'être payé de retour, ni vos bienfaits, ni la nature ne réussiront jamais à leur inspirer un amour tel que celui des Chrétiens pour Dieu. Si vous veniez à mourir, vos enfants se souviendraient de vous en dépensant votre fortune sans doute, mais

vos petits enfants sauraient à peine si vous avez existé..... et vous êtes le général Bertrand ! Et nous sommes dans une île, et vous n'avez d'autre distraction que la vue de votre famille.

“ Le Christ parle, et désormais les générations lui appartiennent par des liens plus étroits et plus intimes que ceux du sang, par une union plus sacrée, plus impérieuse que quelque union que ce soit. Il allume la flamme d'un amour qui fait mourir l'amour de soi, qui prévaut sur tout autre amour. A ce miracle de sa volonté, comment ne pas reconnaître le Verbe créateur du monde ?

“ Les fondateurs de religions n'ont pas même eu l'idée de cet amour mystique, qui est l'essence du christianisme, sous le beau nom de charité, c'est qu'ils n'avaient garde de lancer contre un écueil. C'est que dans une opération semblable, se faire aimer, l'homme porte lui-même le sentiment profond de son impuissance.

(A suivre.)

## CA ET LA

On dément officiellement au Vatican que le P. Monsabré doit être nommé cardinal.

Il y a 2,000 journaux quotidiens aux Etats-Unis, avec une circulation réunie de 6,000,000.

A Middleton, Mass, vit un vieillard qui vient d'atteindre l'âge de 110 ans et jouit d'une bonne santé.

Pensée d'un journaliste :

“ Un abonné modèle est celui qui lit son journal jusqu'à l'article de la mort.”

A Grenoble, France, trois prêtres qui avaient voulu traverser sur la glace un petit lac assez profond, se sont noyés

Une dépêche de Rome annonce que la Congrégation des Rites s'est prononcée contre la béatification de Christophe Colomb.

Il est question de creuser à Butter, en Pennsylvanie, un puits de 10,000 pieds “ pour tirer de la chaleur du sein de la terre.”

Il n'y a pas qu'en France où les tableaux atteignent des prix fantastiques.

M. Alfred de Rothschilds vient d'acheter en Angleterre, à lord Sackville, pour la somme considérable de douze mille guinées, ou 315,000 francs, un petit tableau de Gainsborough “ Eliza Ann Linley, M. Sheridan et son frère.”

La lèpre se propage d'une manière alarmante parmi les paysans, les pauvres des villes et les juifs russes. Au lieu de chercher à combattre le mal, les autorités ont cherché à le cacher. Mais le nombre de lépreux est aujourd'hui si grand qu'on adoptera des moyens énergiques pour éloigner les malheureux et empêcher son extension future. On craint beaucoup que les émigrés juifs et russes qui ont gagné l'Amérique en si grand nombre, n'aient introduit cette terrible maladie dans leur patrie d'adoption.

## L'instruction publique au Japon

Voici un document curieux et d'une haute importance historique. C'est une brochure in-8°, de 147 pages, en anglais, imprimée à Tokio, le 8e mois de la 2e année du Medji, c'est-à-dire en août 1890, sous ce titre : *Seizième rapport du ministre de l'instruction publique*. Pourquoi en anglais ? demandera-t-on. Parce que la langue anglaise se répand de plus en plus dans le monde et sert partout d'avant-coureur aux marchandises et aux mœurs anglo-saxonnes ; mais surtout parce que les agents principaux de la révolution scolaire au Japon ont été et sont encore en grand nombre les Anglais et les Américains. Le rapport, il est vrai, est signé du ministre de l'instruction publique, M. le vicomte Enomote-Takeaki ; mais on ne saurait douter que le texte ne soit en entier l'œuvre de ses collaborateurs étrangers. Ces collaborateurs ou instructeurs sont présentement au nombre de 38, parmi lesquels 14 appartiennent à la nationalité anglaise, 10 aux États-Unis, 10 à l'Allemagne, 2 à la France, 1 à l'Autriche, 1 à la Belgique. Comme tous les fonctionnaires du département, ils se répartissent en dix-huit classes : *chinin, chokunin, souin* et *hamin*, les uns nommés par l'empereur, les autres par le ministre ou par les chefs de service.

On sait que les écoles du Japon traversent depuis trois ans une crise décisive ; précédemment il y avait eu des expériences en grand, sur divers points du territoire, plutôt qu'un système général d'éducation à l'euro péenne. Des ordonnances datées de 1886 et 1887 ont provoqué une réorganisation complète de l'enseignement, sur un plan uniforme pour toutes les parties du territoire ; l'université de Tokio a été fondée ; une école des beaux-arts, une école de musique, une école supérieure de jeunes filles, des écoles secondaires en plein exercice

ont été établies ou développées, en un mot, l'enseignement supérieur et classique s'est transformé. Perfectionner des institutions déjà existantes était chose relativement aisée, remarque le rapport ; aussi des résultats importants sont-ils déjà acquis dans cette direction. Les choses ne pouvaient aller aussi vite en ce qui touche aux écoles normales et aux écoles secondaires de district.

Là il s'agissait pour les autorités locales d'organiser l'internat, en même temps que les collections et les laboratoires, les exercices du corps, les caisses d'épargne scolaire et les méthodes pratiques d'enseignement reconnues seules effectives. Quant aux écoles primaires, c'est leur établissement même, leur répartition, leur budget, leur sanction par des examens réguliers, qu'il fallut refondre entièrement. On conçoit que de tels changements n'aient pu s'accomplir sans jeter un certain trouble dans les esprits ; aussi le nombre des élèves s'en est-il d'abord ressenti. Néanmoins, dès la seconde année, les avantages du nouveau système d'éducation ont été appréciés par les familles ; celles qui avaient le plus hésité à payer la rétribution scolaire s'y sont décidées et celles qui se plaignaient le plus de l'assiduité imposée aux enfants ont fini par en prendre leur parti.

A la fin de l'exercice 1888, qui est précisément l'objet du rapport, le nombre des écoles primaires au Japon s'élève à 25,953, dont 24,295 écoles de l'État et 658 écoles libres. Dans ce nombre, 1,522 sont des écoles supérieures. 12,649 des écoles moyennes et 11,782 des écoles élémentaires. Pour le seul district de Tokio, on trouve 804 écoles publiques ou privées, occupant 1,615 maîtres des deux sexes. Le chiffre total de la population scolaire s'élève à 2,927,868 élèves, dont 2,873,752 pour les écoles de l'État et 54,109 pour les écoles libres.

(à suivre)

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

---

**RECUEIL**  
DE  
**LEÇONS DE CHOSES**  
*à l'usage des Ecoles Primaires, Modèles et Académiques, des Collèges, Couvents, etc., etc.*

**Par J. B. CLOUTIER**

*Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "l'Enseignement primaire."*

---

Ce livre est indispensable à tous instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadioux et Derome, J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

---

**LIVRES CLASSIQUES**

---

**GRAMMAIRE DE LHOMOND**

**AVEC SYNTAXE**

*Revue par J. B. CLOUTIER*

---

**DEVOIRS GRAMMATICAUX**

**PAR LE MÊME**

---

**METHODE RATIONNELLE DE LECTURE**

**OU LE**

**PREMIER LIVRE DES ENFANTS**

**PAR LE MÊME**

---

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.

---

Imprimé par C. DARVEAU, No. 82, rue de la Montagne, Québec.